



Le Saint-Siège

DISCURSO DEL SANTO PADRE JUAN PABLO II
A LA SEÑORA MARÍA TERESA VIGGIANO DE OBARRIO,
NUEVA EMBAJADORA DE PANAMÁ ANTE LA SANTA SEDE*

Sábado 21 de octubre de 1995

Madame l'Ambassadeur,

1. C'est avec un grand plaisir que je vous accueille pour cet acte solennel de présentation des Lettres qui vous accréditent comme Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire près le Saint-Siège, et je vous remercie sincèrement des paroles aimables que vous avez bien voulu m'adresser.

Je désire tout d'abord répondre au salut respectueux que le Président de la République, M. Ernesto Pérez Balladares, a souhaité m'adresser par votre intermédiaire. Je vous prie d'avoir la bonté de lui transmettre mes meilleurs vœux de paix et de santé.

2. Vous représentez un pays qui possède de nombreux liens avec l'Église catholique et le Siège apostolique. Le Panama peut être fier du fait que, au début de l'évangélisation du continent américain, Léon X érigea le diocèse de Santa Maria La Antigua qui, transféré en 1524 à Panama Viejo et plus tard dans la ville actuelle de Panama, fut le premier siège épiscopal en terre ferme. Aujourd'hui, l'Église de ce pays, fidèle aux exigences de l'Évangile et avec le respect dû à un pluralisme légitime, réaffirme sa vocation de servir les grandes causes de l'homme, citoyen et fils de Dieu. Les principes chrétiens communiquent une profonde espérance et un nouveau dynamisme pour donner une impulsion renouvelée à une société où règnent le travail, l'honnêteté et un esprit de participation à tous les niveaux.

Je tiens à réaffirmer, Madame l'Ambassadeur, la ferme volonté de l'Église qui est au Panama de collaborer, dans le cadre de sa mission religieuse et morale, avec les Autorités et les différentes

institutions publiques, en promouvant les hautes valeurs et la prospérité spirituelle et matérielle de la nation. Pour leur part, les évêques, les prêtres et les communautés religieuses poursuivront inlassablement l'accomplissement de leur tâche missionnaire, d'assistance et d'éducation.

3. Dans vos propos, vous avez fait référence à l'intention des Autorités panaméennes d'établir de solides bases permettant d'instaurer un ordre social toujours plus juste et exigeant la participation de chacun, en s'engageant à renforcer les institutions publiques, dans le but d'arriver à une plus grande honnêteté et transparence dans la gestion des ressources disponibles. Je formule des vœux pour qu'au cours de ce processus démocratique soient préservées et consolidées les valeurs fondamentales de la personne et de la société. A ce propos, j'ai plaisir à rappeler ce que j'ai dit lors de ma visite dans votre pays: «Je sais qu'il y a, au siège de votre plus haute institution nationale, cinq statues de bronze qui représentent les qualités qui doivent accompagner les fils de cette terre: le travail, la constance, le devoir, la justice et la loi. Puissent ces valeurs fondamentales de la personne et de la société croître sans cesse par la richesse spirituelle et surtout par une foi chrétienne qui inspire toute votre coexistence et la conduite vers des buts de plus en plus élevés» (Discours à l'aéroport de Tocumén, 5.3.1983, in O.R.L.F n. 11 du 15 mars 1983).

4. Dans de nombreuses parties du monde, nous assistons à une crise des valeurs qui frappe les institutions comme la famille et de vastes couches de la population, comme la jeunesse. Face à ce phénomène, il est urgent que les Panaméens prennent davantage conscience de leurs propres responsabilités et, face à Dieu et à leurs devoirs de citoyens, qu'ils s'efforcent de construire une société plus juste, fraternelle et accueillante. Je suis heureux de signaler que durant l'Année de la Famille, récemment célébrée, le gouvernement de votre pays, après une longue attente, a promulgué le « Code de la Famille », qui est entré en vigueur précisément au mois de janvier dernier. Il a été le fruit du travail et de l'engagement de toutes les forces vives de la nation, conscientes que le problème de la famille continue à être un motif «très sérieux de préoccupation», comme le signalent les évêques dans la Lettre pastorale «Nouvelle évangélisation et société panaméenne».

Ce Code, en grande partie animé par l'esprit chrétien, reconnaît les droits et les devoirs de chacun des membres de la famille, ainsi que les responsabilités de l'État dans le développement de politiques sociales, afin d'obtenir une protection et une promotion effective de l'institution familiale. Dieu veuille que ce soit là l'un des fruits de cette année ! Comme je l'ai écrit dans la Lettre aux familles, « aucune société humaine ne peut courir le risque de la permissivité dans des questions de fond concernant l'essence du mariage et de la famille ! Une telle permissivité morale ne peut que porter préjudice aux exigences authentiques de la paix et de la communion entre les hommes. On comprend ainsi pourquoi l'Église défend fortement l'identité de la famille et pourquoi elle incite les institutions compétentes, spécialement les responsables de la vie politique, de même que les organisations internationales, à ne pas céder à la tentation d'une apparente fausse modernité » (n. 17).

5. Vous avez également mentionné le fait que cette année est marquée par une attention préférentielle portée au thème de la femme, dont je me suis fait l'écho lors de nombreuses interventions. La vie et le témoignage de grandes figures de femmes au sein de l'Église, qui ont été au cours des siècles des pionnières dans la société en tant que mères, travailleuses et dirigeantes dans le domaine social et politique, dans des professions liées à l'assistance et en tant qu'intellectuelles et maîtres à penser dans le domaine spirituel, offre une contribution efficace pour poursuivre la réflexion et le travail sur le respect intégral de la dignité des femmes et sur ses droits inaliénables. Le Saint-Siège, grâce à tous les moyens dont il dispose, ainsi que les autres institutions de l'Église catholique, continuera à apporter sa collaboration «dans le but d'arriver à un nouvel engagement de chacun en faveur des femmes dans le monde» (Discours à la délégation du Saint-Siège lors de la Conférence de Pékin, 29.8.1995), un engagement qui doit tenir compte de la dignité, des droits et des responsabilités des femmes dans la société actuelle: dans la famille, dans le travail et dans la vie publique.

6. Madame l'Ambassadeur, avant de conclure cette rencontre, je désire vous exprimer mes meilleurs vœux pour que la mission que vous commencez aujourd'hui s'accomplisse avec succès et porte de nombreux fruits. Je vous prie à nouveau de bien vouloir vous faire l'interprète de mes sentiments et de mes espoirs auprès des Autorités de votre pays, tandis que j'invoque la Bénédiction de Dieu sur vous, sur votre famille et vos collaborateurs et sur tous les enfants bien-aimés de la noble nation panaméenne.

**L'Osservatore Romano. Edition hebdomadaire en langue française n.47 p.9.*

© Copyright 1995 - Libreria Editrice Vaticana

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana